



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2007/28  
22 octobre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE**  
Vingt-septième session  
Bali, 3-11 décembre 2007

**Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire**  
**Communications nationales des Parties non visées**  
**à l'annexe I de la Convention**  
**Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications**  
**nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport sur les activités du Groupe consultatif d'experts**  
**des communications nationales des Parties non visées**  
**à l'annexe I de la Convention**

**Note du secrétariat\***

*Résumé*

On trouvera dans le présent document le rapport de la neuvième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ainsi que de l'atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I de la Convention pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles qui s'est tenu au Caire (Égypte), du 20 au 22 septembre 2007.

\* Le présent document a été soumis tardivement afin qu'il soit possible d'y inclure le rapport de la neuvième réunion du Groupe consultatif d'experts, tenue les 24 et 25 septembre 2007.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1 – 4	3
A. Mandat.....	1 – 2	3
B. Objet de la note.....	3	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	4	3
II. RAPPORT DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF D’EXPERTS.....	5 – 22	4
A. Fourniture de conseils techniques sur l’existence et l’utilisation d’outils et de méthodes pour l’application d’approches agrégatives des évaluations de la vulnérabilité et de l’adaptation.....	7 – 15	6
B. Coopération avec d’autres groupes d’experts dans le cadre de la Convention et avec le Programme d’aide à l’établissement des communications nationales du Fonds mondial pour l’environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l’environnement.....	16 – 18	7
C. Réflexions sur les travaux du Groupe consultatif d’experts.....	19 – 22	8
III. RAPPORT DE L’ATELIER SUR L’ÉCHANGE D’EXPÉRIENCES ET DE BONNES PRATIQUES ENTRE LES PARTIES NON VISÉES À L’ANNEXE I POUR L’ÉTABLISSEMENT DES COMMUNICATIONS NATIONALES ET SUR LES QUESTIONS INTERSECTORIELLES.....	23 – 33	8
A. Échange d’expériences et de bonnes pratiques pour l’établissement des communications nationales.....	25 – 29	8
B. Tableau des thèmes intersectoriels figurant dans les communications nationales.....	30 – 31	10
C. Principales recommandations.....	32 – 33	11

## I. Introduction

### A. Mandat

1. Par sa décision 3/CP.8, la Conférence des Parties a prié le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention de fournir des conseils techniques à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) sur les questions relatives à l'application de la Convention par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). Par la même décision, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de faciliter les travaux du Groupe consultatif d'experts en coordonnant ses réunions et ateliers et en établissant des rapports à ce sujet à l'intention du SBI.

2. À sa vingt-cinquième session, le SBI a approuvé les efforts du Groupe consultatif d'experts pour appliquer son programme de travail pour 2007, dans lequel figurait l'atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles auquel devaient participer des coordonnateurs de projet pour les communications nationales et des spécialistes préparant les diverses sections des communications nationales<sup>1</sup>.

### B. Objet de la note

3. On trouvera dans la présente note le rapport de la neuvième réunion du Groupe consultatif d'experts tenue au Caire (Égypte) les 24 et 25 septembre 2007 ainsi que les résultats de l'atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles, tenu au Caire (Égypte) du 20 au 22 septembre 2007.

### C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

4. Après avoir examiné le rapport de la neuvième réunion du Groupe consultatif d'experts, le SBI voudra peut-être donner des directives concernant les moyens de faciliter l'échange d'informations entre experts pour l'établissement des communications nationales et l'utilisation du tableau des thèmes intersectoriels dans les communications nationales.

## II. Rapport de la neuvième réunion du Groupe consultatif d'experts

5. M<sup>me</sup> Lilian Portillo a présidé la neuvième réunion du Groupe consultatif d'experts, à laquelle 20 membres ont assisté. La réunion avait pour objet la préparation à l'intention du SBI de conseils techniques s'inspirant de la réflexion du Groupe sur les résultats de l'atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles (voir chap. III ci-après) et sur les ateliers organisés par le Programme d'aide à l'établissement des communications nationales du Fonds pour l'environnement mondial, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement et par le Gouvernement australien. Ses autres objectifs étaient de finaliser le rapport technique sur les moyens d'intégrer les informations contenues dans les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) dans les deuxièmes communications nationales et les communications nationales ultérieures et de réfléchir à toute question en suspens dans le cadre du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2003-2007.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2006/28, par. 26.

6. La Présidente a souhaité la bienvenue à M. Yamil Bonduki, le nouveau coordonnateur du Programme d'aide à l'établissement des communications nationales, qui a récemment été nommé membre du Groupe consultatif d'experts.

**A. Fourniture de conseils techniques sur l'existence et l'utilisation d'outils  
et de méthodes pour l'application d'approches agrégatives  
des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation**

7. À sa vingt-cinquième session, le SBI a prié le Groupe consultatif d'experts de continuer, par l'intermédiaire du secrétariat, à fournir des conseils techniques sur l'existence et l'utilisation d'outils et de méthodes pour l'application d'approches agrégatives des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation<sup>2</sup>. Pour donner suite à cette demande, le Groupe consultatif d'experts a collaboré avec le Programme d'aide à l'établissement des communications nationales en appuyant son atelier sur la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation pour les pays insulaires du Pacifique à Apia (Samoa), les 18 et 19 juillet 2007. Le Groupe consultatif d'experts a également collaboré avec le Gouvernement australien pour appuyer un atelier sur la préparation et l'exécution de projets destiné aux pays insulaires du Pacifique, qui s'est tenu au même endroit les 20 et 21 juillet 2007.

8. En collaborant à ces deux ateliers, le Groupe consultatif d'experts visait les objectifs suivants:

a) Assurer la cohérence dans l'établissement des communications nationales et améliorer la qualité de ces dernières en présentant en détail les «directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» aux experts de pays insulaires du Pacifique;

b) Faciliter les discussions sur la fourniture, à la demande, d'une assistance technique aux Parties non visées à l'annexe I pour identifier les outils et méthodes spécifiques nécessaires aux pays pour établir leurs communications nationales;

c) Aider les pays insulaires du Pacifique à améliorer la préparation des propositions de projets contenues dans les communications nationales et à accéder à un appui financier et technique pour l'établissement de leurs communications nationales.

9. Trente-quatre participants de 11 pays insulaires du Pacifique et 12 spécialistes de sept organismes internationaux ont suivi les ateliers mentionnés au paragraphe 7 ci-dessus. La liste des participants est affichée sur le site Web du Programme d'aide à l'établissement des communications nationales<sup>3</sup>.

1. Évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation  
des zones côtières pour les pays insulaires du Pacifique

10. L'atelier sur les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation des zones côtières a été organisé, à la demande des participants de pays insulaires du Pacifique, pour donner suite à l'atelier de formation pratique aux évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation pour la région de l'Asie et du Pacifique qui s'est tenu du 20 au 24 mars 2006 à Jakarta (Indonésie).

11. Les méthodes permettant d'établir des scénarios de l'élévation du niveau de la mer et de procéder à des évaluations de la vulnérabilité des zones côtières ont été présentées aux participants au moyen de présentations conceptuelles et d'exercices pratiques sur ordinateur. Les participants ont été formés en particulier à l'application du modèle DIVA (Dynamic and Interactive Vulnerability Assessment – analyse

---

<sup>2</sup> FCCC/SBI/2006/28, par. 22.

<sup>3</sup> <http://ncsp.undp.org/docs/757.doc>.

numérique interactive de la vulnérabilité). Ils ont certes apprécié l'utilité des méthodes descendantes dans les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, mais ils ont indiqué qu'il fallait disposer de méthodes ascendantes, par exemple des évaluations réalisées à l'instigation des communautés, pour être en mesure d'évaluer les incidences des changements climatiques et de mobiliser les parties prenantes pour mettre en œuvre les mesures d'adaptation. Les participants ont débattu des deux principaux problèmes que posent les méthodes ascendantes: comment transposer à une échelle supérieure le processus, en passant de l'échelle d'une seule communauté ou localité à celle de communautés ou localités multiples; et comment s'assurer de la robustesse des évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation en tant qu'éléments à inclure dans des propositions de projets d'adaptation.

12. Suite à la demande du SBI pour obtenir des indications quant à l'assistance technique à fournir aux Parties non visées à l'annexe I pour les aider à mettre en évidence les outils et méthodes qui leur sont nécessaires pour établir leurs communications nationales<sup>4</sup>, les participants à l'atelier ont été invités à déterminer quels types d'informations et/ou de conseils techniques le Groupe consultatif d'experts devra leur fournir pour qu'ils réalisent leurs évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation. Ils ont indiqué avoir besoin d'une assistance dans les domaines suivants:

a) La mise au point de méthodes impulsées par les communautés pour réaliser des évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation pour les zones côtières, les ressources en eau, l'agriculture et les phénomènes climatiques extrêmes;

b) La prise en compte des résultats des évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation dans les processus de planification nationaux;

c) L'intégration des mesures recensées dans les communications nationales dans les politiques nationales, par exemple les études d'impact sur l'environnement;

d) La mise au point d'une méthode comparable à celle des PANA pour réaliser des évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation dans le contexte des communications nationales.

## 2. Atelier sur la préparation et l'exécution de projets pour les pays insulaires du Pacifique

13. L'atelier sur la préparation et l'exécution de projets pour les pays insulaires du Pacifique a facilité l'échange de vues entre les Parties et les organismes de financement. Une note technique établie par le Groupe consultatif d'experts sur les moyens de mieux rendre compte des projets proposés dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (FCCC/SBI/2007/7) et un document d'information sur l'évaluation des besoins en matière d'assistance technique et financière et des ressources/services d'appui accessibles aux pays insulaires du Pacifique ont été présentés lors de l'atelier. Les organismes de financement ont également présenté leurs points de vue sur les moyens d'améliorer la qualité des propositions de projets et l'exécution des projets.

14. Les participants ont conduit des exercices de groupe et tenu des discussions sur la mise au point de propositions de projets et l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets. Ils ont déterminé que les étapes suivantes étaient nécessaires pour améliorer leur capacité à établir des propositions de projets plus rationnelles:

a) L'emploi à plein temps au niveau national de personnes qui sont au fait des procédures suivies par les organismes de financement pour mettre sur pied et approuver les projets;

---

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2006/11, par. 26.

- b) L'établissement d'un processus rigoureux d'évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation pour recenser et hiérarchiser les fonds nécessaires en matière d'adaptation;
- c) L'intégration des projets d'adaptation dans les programmes de développement nationaux afin d'assurer la durabilité des projets;
- d) L'amélioration de la communication avec les organismes donateurs afin de faciliter l'accès aux ressources financières et techniques lors de la préparation des propositions de projets.

15. Les participants ont recommandé de recourir aux moyens ci-après pour accéder plus facilement aux ressources financières et techniques requises pour appuyer les projets recensés dans les communications nationales:

- a) Demander au SBI d'encourager les organisations bilatérales, multilatérales et internationales à envisager de financer les projets prioritaires recensés par les Parties non visées à l'annexe I dans leurs évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation avant même qu'elles aient fini d'établir leurs communications nationales;
- b) Encourager les organismes de financement bilatéraux et multilatéraux à simplifier les procédures de soumission de projets, à dialoguer avec les bénéficiaires de projets aux premiers stades de la préparation des propositions et à aider les pays insulaires du Pacifique à comprendre les directives relatives au financement et à la préparation des propositions de projets;
- c) Renforcer la coopération entre les organismes nationaux afin qu'ils participent plus largement à la mise au point et à l'exécution des projets relatifs aux changements climatiques;
- d) Créer un site Web régional pour suivre et répertorier les projets et informer un plus large public des possibilités de financement des projets relatifs aux changements climatiques.

**B. Coopération avec d'autres groupes d'experts dans le cadre de la Convention et avec le Programme d'aide à l'établissement des communications nationales du Fonds mondial pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement**

16. Le Groupe consultatif d'experts a constaté que la coopération entre groupes d'experts a été renforcée grâce à la tenue régulière de rencontres bilatérales entre les présidents des trois groupes d'experts créés en vertu de la FCCC (le Groupe consultatif d'experts, le Groupe d'experts sur le transfert de technologies (GETT) et le Groupe d'experts des pays les moins avancés). La coopération a également été renforcée grâce aux réunions convoquées par les présidents des organes subsidiaires et à la participation des membres des groupes d'experts aux manifestations organisées par les groupes correspondants. À cet égard, la Présidente du Groupe consultatif d'experts a rendu compte de sa participation à la onzième réunion du GETT tenue à Bonn (Allemagne) les 4 et 5 mai 2007, de la réunion des présidents des trois groupes d'experts organisée par les présidents des organes subsidiaires à la vingt-sixième session du SBI et de l'atelier sur la planification et les pratiques en matière d'adaptation dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques tenu à Rome (Italie) du 10 au 12 septembre 2007. Des membres du Groupe consultatif d'experts ont également assisté à l'atelier sur les risques liés aux changements climatiques et les phénomènes extrêmes dans le cadre du programme de travail de Nairobi, qui s'est tenu au Caire (Égypte) du 18 au 20 juin 2007, et à la réunion du Groupe spécial d'experts pour faire le point sur l'établissement et l'exécution des PANA, qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 3 au 5 septembre 2007.

17. L'engagement du Groupe consultatif d'experts dans les manifestations mentionnées au paragraphe 16 ci-dessus a favorisé une meilleure coordination et une harmonisation des initiatives entre les groupes d'experts. Les domaines dans lesquels les groupes d'experts pourraient continuer à coopérer sont entre autres:

a) La fourniture d'un appui aux Parties non visées à l'annexe I pour élaborer des propositions reposant sur des projets recensés dans les rapports et les évaluations nationaux, par exemple en préparant des guides et des documents techniques ou en organisant des ateliers de formation;

b) La prise en compte des questions liées aux changements climatiques dans les processus de développement nationaux;

c) Les questions d'adaptation, en particulier la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi.

18. Le coordonnateur du Programme d'aide à l'établissement des communications nationales a fait une présentation sur les activités les plus récentes menées par le programme. Il s'agissait notamment de l'atelier d'initiation des pays insulaires du Pacifique sur les deuxièmes communications nationales, qui s'est tenu à Apia (Samoa), du Système de planification à long terme des énergies de substitution tenu à Bangkok (Thaïlande), de l'atelier conjoint Hadley Centre – Programme d'aide à l'établissement des communications nationales sur l'utilisation de l'initiative PRECIS et des outils MAGICC ou SCENGEN pour l'élaboration de scénarios climatiques à l'échelle régionale tenu à Reading (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et de l'atelier de formation sur les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation et la gestion des risques climatiques pour les zones côtières destiné aux pays d'Amérique du Sud qui s'est tenu à Montevideo (Uruguay). À ce propos, le Groupe consultatif d'experts a insisté sur la nécessité de travailler en étroite collaboration avec le Programme d'aide à l'établissement des communications nationales à l'avenir.

### **C. Réflexions sur les travaux du Groupe consultatif d'experts**

19. En réfléchissant à ce que le Groupe consultatif d'experts avait accompli au regard de son mandat actuel, qui figure dans la décision 3/CP.8 et de son programme de travail pour 2003-2007, le groupe a noté qu'il avait contribué à orienter et à faciliter le partage de compétences, renforçant ainsi les capacités des Parties non visées à l'annexe I pour établir leurs communications nationales, en organisant six ateliers régionaux de formation pratique et deux ateliers mondiaux auxquels ont participé près de 400 spécialistes de Parties non visées à l'annexe I dans les domaines des inventaires des gaz à effet de serre (GES), des évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, de l'évaluation des mesures d'atténuation et des thèmes intersectoriels.

20. Les membres ont noté que l'atmosphère de travail constructive et le désir et la volonté des membres de servir les Parties non visées à l'annexe I ont contribué à l'efficacité avec laquelle le groupe s'est acquitté de son mandat. La participation active du groupe aux ateliers, les compétences techniques de ses membres et son ouverture pour discuter des divergences de vues ont également aidé le groupe à mener à bien son programme de travail.

21. Tout en reconnaissant ce qu'a accompli le groupe et ses points forts, les membres ont également admis que les Parties non visées à l'annexe I ont toujours besoin d'un soutien plus important pour renforcer leurs capacités et améliorer la qualité de leurs communications nationales. En particulier, elles ont besoin d'un appui technique pour institutionnaliser le processus d'établissement des communications nationales et intégrer ces communications dans les programmes de développement nationaux.

22. Il a également été débattu pendant la réunion des domaines dans lesquels l'action du Groupe consultatif d'experts peut être améliorée. Il s'agit entre autres de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour s'acquitter de son mandat, d'accroître son efficacité pour aider les Parties non visées à l'annexe I, de renforcer la coopération avec les organisations internationales qui fournissent un appui technique pour l'établissement des communications nationales, d'anticiper davantage dans l'aide fournie aux Parties et d'améliorer le traitement en temps utile des rapports techniques destinés au SBI.

### **III. Rapport de l'atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles**

23. L'atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles s'est tenu au Caire (Égypte) du 20 au 22 septembre 2007, à l'aimable invitation du Gouvernement égyptien et sous l'égide du Ministère d'État à l'environnement. Quarante et un participants de 33 pays, dont 10 membres du Groupe consultatif d'experts, y ont assisté. L'atelier a bénéficié d'un soutien financier des Gouvernements du Canada, des États-Unis, de la Norvège et de la Suède. Ses objectifs étaient les suivants:

a) L'échange d'informations entre experts sur les bonnes pratiques en matière d'établissement des communications nationales dans des domaines comme la mise en place de systèmes de gestion, la promotion de la coopération régionale, les communications nationales dans le cadre de la planification du développement national et le renforcement des capacités visant à assurer la continuité des travaux sur les communications nationales;

b) La fourniture de conseils aux experts de Parties non visées à l'annexe I sur la façon de faire figurer dans les communications nationales «toute autre information [jugée] utile pour atteindre l'objectif de la Convention» à l'aide du tableau élaboré par le Groupe consultatif d'experts (voir par. 30 ci-après).

24. Au cours de l'atelier, les présentations, notamment d'études de cas nationales, ont alterné avec les débats afin de procéder au plus large échange d'expériences possible et de mettre à profit l'expérience, les connaissances et les compétences des participants. Les séances de travail étaient organisées de manière à répercuter de façon coordonnée les informations concernant des aspects précis et à offrir des possibilités de consultation ouvertes. Une présentation plus complète des résultats, les conclusions de l'atelier et la liste des participants peuvent être consultés sur le site Web de la FCCC<sup>5</sup>.

#### **A. Échange d'expériences et de bonnes pratiques pour l'établissement des communications nationales**

25. En guise d'introduction à la séance consacrée à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques pour l'établissement des communications nationales, les grandes lignes de la gestion du processus des communications nationales ont été exposées aux participants. Des documents d'information et des études de cas nationales portant sur la viabilité du processus de communication nationale, la coopération Sud-Sud et la prise en compte des changements climatiques dans les programmes de développement nationaux ont aussi été présentés et ont servi de point de départ aux discussions de groupe. Les débats ont porté essentiellement sur les bonnes pratiques ci-après recensées dans les communications nationales:

a) La mise en place de mécanismes institutionnels transparents pour établir la communication nationale, précisant notamment les rôles et les responsabilités propres à tous les acteurs concernés;

---

<sup>5</sup> [http://unfccc.int/national\\_reports/non-annex\\_i\\_natcom/cge/items/2885.php](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/cge/items/2885.php).



- b) La mise en place et le maintien d'équipes qui intègrent l'établissement de la communication nationale dans leurs domaines de travail habituels (par exemple les inventaires des GES, l'analyse des mesures d'atténuation et la vulnérabilité et l'adaptation);
- c) La définition de domaines de travail prioritaires sur la base des évaluations qualitatives et/ou quantitatives;
- d) La documentation des méthodes, modèles, données et autres aspects clefs du cadre analytique;
- e) L'existence ou la mise en place d'un système de données qui garantisse la sauvegarde des données et matériels essentiels;
- f) Les procédures d'assurance qualité/contrôle de la qualité;
- g) L'éducation, la formation et les autres moyens de renforcement des capacités nationales pour établir les communications nationales;
- h) Un plan d'amélioration des futures communications nationales.

26. Les participants ont reconnu que certaines des bonnes pratiques examinées sont déjà appliquées, mais ils ont indiqué que certains obstacles les empêchent d'inscrire dans la durée le processus d'établissement des communications nationales, à savoir: l'inaccessibilité des données et leur mauvaise qualité; l'absence de coordination ministérielle et de soutien aux organismes sectoriels et la mauvaise compréhension des questions liées aux changements climatiques; les difficultés rencontrées pour mettre et maintenir en place des équipes techniques; le manque d'informations et de connaissances disponibles au niveau local sur la vulnérabilité et l'adaptation; les retards dans la mise à disposition des fonds; et l'impossibilité de trouver des spécialistes et des ressources au niveau local.

27. Dans le débat sur la coopération Sud-Sud, les participants ont mentionné un certain nombre d'exemples de modalités très diverses comme la constitution de réseaux, le soutien technique, les projets conjoints et les visites d'experts de courte durée. Ils ont indiqué que les domaines dans lesquels une coopération est possible pourraient être par exemple la mise en commun des informations, l'amélioration des compétences et le renforcement des capacités des institutions participant à l'établissement des communications nationales, comme les organismes météorologiques. La coopération Sud-Sud a également donné lieu à des échanges de compétences techniques, par exemple dans le cadre de l'élaboration et de l'utilisation de modèles climatiques à l'échelle régionale (tels que PRECIS), de l'utilisation de données pour des projets liés à la vulnérabilité et à l'adaptation (par exemple les incidences du climat sur la santé et la fonte des glaces), des inventaires nationaux des GES et du mécanisme pour un développement propre.

28. Les discussions ont révélé qu'il existe des différences significatives entre régions dans les activités de coopération Sud-Sud, certaines régions étant très actives alors que d'autres sont encore à la recherche de possibilités de coopération. Les participants ont par ailleurs souligné qu'ils avaient pu tirer les enseignements ci-après:

- a) Le partage des expériences entre pays d'une même région enrichit les capacités des experts du fait des éléments qu'ils ont en commun dans leur situation géophysique;
- b) Le partage et l'extrapolation des résultats des scénarios climatiques sont plus faciles entre pays aux caractéristiques similaires;

c) Grâce à la coopération Sud-Sud, un groupe de pays qui mène des activités dans le cadre d'un projet aux objectifs communs à tous les pays peut gagner du temps et économiser des ressources. Celle-ci peut aussi aider à surmonter les barrières linguistiques et à faciliter l'échange d'informations et conduire à de meilleurs résultats.

29. Les participants ont reconnu que bien que les activités de coopération Sud-Sud se soient multipliées au fil des ans, il n'en reste pas moins nécessaire de développer les échanges de compétences entre pays en développement et avec les pays développés. Il conviendrait d'appuyer les centres régionaux existants et de les renforcer afin qu'ils puissent fournir aux pays un appui technique efficace et efficient. Le manque d'informations sur les compétences disponibles sur les différents aspects des changements climatiques ainsi que sur les organisations qui appuient les activités relevant de la coopération Sud-Sud est l'un des principaux obstacles.

### **B. Tableau des thèmes intersectoriels figurant dans les communications nationales**

30. À la vingt-sixième session du SBI, le Groupe consultatif d'experts a présenté le tableau des thèmes intersectoriels figurant dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I (FCCC/SBI/2007/3) comme celui-ci le lui avait demandé. Le SBI a invité les Parties non visées à l'annexe I à utiliser, à titre volontaire, les tableaux figurant dans le document en question pour fournir des informations jugées pertinentes pour atteindre l'objectif de la Convention, comme il est mentionné dans l'annexe de la décision 17/CP.8. Il a également demandé au secrétariat d'établir, sous réserve des ressources disponibles, une documentation d'information à l'intention des experts de Parties non visées à l'annexe I compétents, s'inspirant entre autres du tableau<sup>6</sup>.

31. Pendant la deuxième séance de l'atelier, les participants ont donné leurs impressions sur l'utilisation du tableau en analysant son contenu au moyen d'une méthode interactive novatrice. Il a ainsi été possible d'analyser de manière approfondie l'ensemble des sept tableaux figurant dans le document et notamment de formuler des observations et des recommandations. D'autres discussions en petits groupes ont eu lieu et elles ont porté sur les méthodes de collecte, de traitement et de présentation dans les communications nationales des informations relatives à la recherche et l'observation systématique, aux transferts de technologies, au renforcement des capacités, à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public ainsi qu'à l'information du public et la constitution de réseaux. Les observations les plus marquantes des participants sont les suivantes:

a) Le tableau sera peut-être plus facile à utiliser une fois que les experts seront plus aguerris pour examiner et recenser les différentes informations techniques à inclure dans les communications nationales dans la section relative aux autres informations jugées pertinentes pour atteindre l'objectif de la Convention;

b) Il a été réaffirmé que le tableau reflète les décisions qui ont été prises par la Convention au cours du processus de négociation. À ce titre, le tableau fournit aux Parties des indications sur la façon de rendre compte de l'état de la mise en œuvre des décisions de la Convention;

c) Il serait utile d'inclure des informations axées sur les résultats, notamment sur les principales retombées, les résultats obtenus, les enseignements tirés et la façon dont les obstacles peuvent être surmontés dans chaque tableau du document/domaine de notification.

---

<sup>6</sup> FCCC/SBI/2007/15, par. 27 et 28.

### C. Principales recommandations

32. Les principales recommandations formulées par les participants lors de l'atelier consistent à:

a) Organiser de nouveaux ateliers à l'échelle mondiale et/ou régionale sur la prise en compte des changements climatiques dans les processus de planification nationale correspondants et se servir de la communication nationale comme d'un instrument dans le processus de prise en compte;

b) Envisager la tenue d'autres ateliers et réunions d'information sur l'engagement des principales parties prenantes, notamment des hauts responsables politiques et des médias;

c) Élaborer d'autres documents d'appui pour aider les Parties à établir leurs rapports, notamment en réalisant un guide des bonnes pratiques à appliquer pour établir les communications nationales et une version d'un emploi plus facile du tableau sur les thèmes intersectoriels;

d) Faire davantage appel à des experts de pays en développement pour la fourniture de services de formation et de conseil spécialisé et mettre au point des méthodes pour faciliter l'accès aux fichiers d'experts existants, notamment en passant par les centres de recherche régionaux et en renforçant l'assistance en ligne;

e) Faire mieux connaître et comprendre les initiatives régionales dans les régions en développement en diffusant des informations et/ou en créant des réseaux de connaissances pour l'échange d'expériences et les activités de coopération Sud-Sud.

33. Le Groupe consultatif d'experts a pris note des contributions apportées par les participants pendant l'atelier, en particulier en améliorant l'utilité du tableau sur les thèmes intersectoriels dans les communications nationales, et il a formulé les recommandations suivantes:

a) Les Parties non visées à l'annexe I devraient prendre note du fait que le tableau peut être utilisé comme un guide par les Parties pour recueillir des informations sur les thèmes intersectoriels. Une fois récapitulées, les informations peuvent ensuite être transformées en texte descriptif et présentées sous la forme la plus appropriée dans les communications nationales;

b) Les organismes d'exécution sont encouragés à fournir les informations mentionnées ci-dessus aux Parties lors de la diffusion du tableau;

c) Les Parties non visées à l'annexe I sont encouragées à utiliser le tableau pour faciliter la collecte d'informations aux premiers stades du processus national de communication;

d) Les suggestions sur la façon dont le tableau peut être amélioré qui ont été avancées par les participants à l'atelier peuvent servir à éclairer toute nouvelle mise à jour du tableau à l'avenir.

-----